

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du conseil d'établissement
école le Tandem, Pavillon Lionel-Bertrand
tenue le 18 décembre 2018, à 18 h

Sonts présents : M^{mes} Anick Bonin MM. Louis Bernier
Catherine Dubeau Édouardo Victorino

Gerardo

Annie Giroux
Annie Laflèche
Julie Lapointe
Marie-Josée Leclerc
Nathalie Nyamoya
Émilie Raymond

Est absente : M^{me} Catherine Cyr

- **Mot de bienvenue**

Début du comité d'établissement à 19 h 10. Catherine Dubeau souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie les parents ainsi que les enseignants.

- **Adoption de l'ordre du jour**

- Rectification : Louis enlève le budget révisé et le remet à la prochaine réunion. Ce dernier présente Anick aux membres.

Résolution : Annie Giroux 181218-01

- **Parole à l'assistance**

Rien à dire

- **Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du mardi 16 novembre 2017**

Présenter en janvier puisque Catherine Cyr est absente.

- **Informations des parents**

-Problème de photos, manque de communication, photos ternes, mélange des photos, mauvaise gestion. Peut-être trop tôt dans l'année ? Julie propose des photos à l'extérieur. Nouveau photographe à déterminer au CE de mars.

-Les enfants demandent pourquoi il n'y a pas eu d'histoire du directeur à Noël.

- **Informations des membres du comité de parents**

Catherine précise qu'une personne extérieure du CE a le droit d'assister à la réunion. Il faut seulement la nommer. Annie suggère d'écrire dans l'Info parents que des membres du comité de parents sont recherchés pour faire partie du CE. Louis accepte et demande de spécifier dans l'Info parents qu'un montant de 20 \$ est remis pour le

gardiennage et un buffet est offert.

- **Information du personnel (enseignantes-TES)**

Le goûter s'est très bien passé. Demain c'est un bingo avec de très beaux prix en jeux. Le moment magique arrive dans les classes, doudou et biscuits et la lecture dans les classes s'est très bien passée.

Il n'y a plus d'examen pour le PEI et santé globale. Les élèves ayant des notes de 88 % et plus sont acceptés directement et il y aura une pige pour les élèves ayant des notes de 74 % et plus. Le comité est en accord avec cette décision.

Louis est heureux de dire que le 7 janvier, tous les employés du service de garde seront de retour.

Anick spécifie que tout va bien du côté des TES.

Les enseignants sont extrêmement reconnaissants d'avoir reçu autant de cadeaux de la part de l'Académie Sainte-Thérèse.

- **Projet éducatif**

Louis réclame que le progrès pour les 3 enjeux est énorme et remercie Marie-Josée pour son implication. Pour le premier point, Louis explique son désir de vouloir sortir non seulement les notes, mais aussi le plein potentiel des élèves. Pour le deuxième point, les parents sont entièrement en accord. Pour le dernier point, Louis affirme que le défi de l'école est de favoriser les liens entre les parents et l'école. Louis pense que ce point sera parlant pour les 3 prochaines années. Ce dernier propose de mettre en place un sondage parent afin d'avoir l'avis de tous et savoir comment créer des liens avec les parents. Il propose aussi une réunion avec tous les parents voulant y participer afin de voir l'ensemble de leurs idées. Tous les membres sont en accord.

- **Résolution pour les mesures venant du MEES**

Catherine doit quitter la réunion et laisse la parole à Annie Laflèche. Louis présente les ressources non enseignantes, ressources enseignantes ainsi que le sommaire. Ces derniers expliquent la marge enseignante. Peut-être penser à avoir une nouvelle fondation pour aider les parents.

Résolution proposée par Julie Lapointe

Secondé par Édouardo Victorino Gerardo

Résolution : 181218-2

- **Information de la direction**

Louis remercie tout le monde de prendre le temps de venir professionnellement tous les mois ainsi que pour leur implication. Ce dernier leur souhaite de joyeuses fêtes. Il déclare être fier et chanceux d'être au Tandem. Il félicite aussi les TES et tout autre personnel.

- **Questions diverses**

Aucun autre point n'est ajouté.

- **Date de la prochaine rencontre en janvier (mardi 22 janvier)**

- **Levée de l'assemblée**

Fin du CE 20 h 35

Le président

La secrétaire

Louis Bernier

Émilie Raymond